

Image not found or type unknown



## Retard dans la délivrance de legs

Par **reg**, le **28/11/2011** à **13:52**

Bonjour,rnrnUn héritier (frère du défunt) menace de contester un testament authentique pour insanité d'esprit et tarde d'accepter et de signer la délivrance de legs d'un légataire particulier (nièce d'une soeur). Est-ce que l'envoi d'un huissier de justice en application de l'Article 771 peut faire avance la succession dans ce cas ?